



Décision du Maire n°MPC_MAPA_26_001

Objet du marché : Changement clôtures et portails de la gendarmerie

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,
Vu le projet de marché public concernant : Changement clôtures et portails de la gendarmerie

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Changement clôtures et portails de la gendarmerie

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

ALBA CLO - 35530 NOYAL-SUR-VILAINE

pour un montant de :

29 850,59 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le 8 janvier 2026

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

